



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les ministres des Affaires étrangères de la SADC se concertent sur une réponse régionale unifiée face aux mutations géopolitiques mondiales

13 mai 2026, Gaborone (Botswana) – La Communauté de développement de l’Afrique australe (SADC) organisera une retraite des ministres des Affaires étrangères du 22 au 24 mai 2026 à Skukuza, au sein du parc national Kruger, dans la province de Mpumalanga, en Afrique du Sud. Cette rencontre de haut niveau constituera une plateforme stratégique permettant aux ministres d’évaluer l’évolution du paysage géopolitique mondial et de positionner la région pour répondre de manière proactive aux enjeux et opportunités émergents.

Son Excellence M. Ronald Lamola, ministre des Relations internationales et de la Coopération de la République d’Afrique du Sud, ouvrira officiellement la retraite en sa qualité de président du Conseil des ministres de la SADC.

Le système international connaît une transformation profonde, marquée par une concurrence accrue entre les grandes puissances, des avancées technologiques rapides et l’évolution des dynamiques économiques. Si ces développements ont engendré de nouvelles incertitudes, ils offrent également des opportunités aux régions telles que la SADC pour renforcer leur résilience, approfondir leur intégration et accroître leur influence collective dans les affaires mondiales. Dans ce contexte, la retraite permettra aux ministres de réfléchir aux implications de ces changements et de définir une orientation commune visant à préserver la stabilité tout en favorisant le développement régional.

Les cadres stratégiques à long terme de la SADC, notamment la Vision 2050 et le Plan indicatif régional de développement stratégique (RISDP 2020–2030), constituent une base solide pour faire face aux pressions extérieures. La retraite s’appuiera sur ces cadres en favorisant un dialogue franc, orienté vers les solutions et tourné vers l’avenir. Ce faisant, elle permettra à la région non seulement d’atténuer les risques, mais aussi de tirer parti des nouvelles opportunités afin d’accélérer l’industrialisation, de renforcer le commerce et d’assurer une croissance durable.

Les discussions seront structurées autour de cinq domaines thématiques clés, essentiels à l’avenir de la SADC. Il s’agit notamment :

- des infrastructures, des transports et de la logistique, ainsi que de la libre circulation des personnes, des biens et des services ;
- de l’industrialisation, des chaînes de valeur et du commerce ;

- de l'énergie, des hydrocarbures et des ressources minières ;
- de l'agriculture, des chaînes d'approvisionnement, des marchés et de la sécurité alimentaire ; et
- du financement de l'intégration régionale, de l'investissement, de la gestion de la dette publique et de la mobilisation des recettes nationales.

Pris dans leur ensemble, ces thématiques reflètent la nature multidimensionnelle des mutations géopolitiques contemporaines et permettront aux ministres d'identifier les interconnexions transversales et de hiérarchiser les interventions stratégiques.

Cette retraite représente un moment déterminant pour la SADC. En privilégiant le dialogue, l'unité et la vision prospective, les ministres des Affaires étrangères traceront une voie visant à préserver la stabilité régionale et à ouvrir de nouvelles perspectives de croissance et de prospérité. Les résultats de ces travaux renforceront la solidarité, consolideront l'action collective et positionneront la SADC comme un acteur proactif et influent dans la construction de l'avenir mondial.

Contacts médias – Secrétariat de la SADC

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme Barbara Lopi, cheffe de l'unité Communication et Relations publiques du Secrétariat de la SADC par courriel blopi@sadc.int, en mettant en copie prinfo@sadc.int,

Contacts médias – République d'Afrique du Sud

M. Chrispin Phiri, porte-parole du ministre des Relations internationales et de la Coopération de la République d'Afrique du Sud ; courriel phiric@dirco.gov.za

A propos de la SADC

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) est une organisation composée de 16 États membres, à savoir : l'Angola, le Botswana, les Comores, la République Démocratique du Congo, le Royaume d'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, l'Afrique du Sud, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe. Créée en 1980, la SADC a pour mission de promouvoir une croissance économique durable et équitable ainsi que le développement socio-économique, par le renforcement de systèmes efficaces et productifs, d'une coopération et d'une intégration accrues, d'une bonne gouvernance, ainsi que de la paix et de la sécurité durables. Ce faisant, la région entend s'affirmer comme un acteur compétitif et efficace dans les relations internationales et l'économie mondiale.

Publié par le Secrétariat de la SADC

Gaborone (Botswana)